

A PROPOS DU VACCIN

Les accidents dus au vaccin de l'institut de Strasbourg. Les précautions à prendre dans les instituts vaccinaux pour éviter les accidents résultant de la vaccinationPar le D^r Edmond CHAUMIER

Les journaux politiques allemands — le *Strasburger Bürger Zeitung* plus particulièrement — ont fait grand bruit ces mois derniers au sujet d'accidents ayant suivi l'inoculation d'enfants avec du vaccin de génisse provenant de l'institut vaccinal de Strasbourg. Si l'on en croyait ces journaux, des enfants seraient morts ; d'autres auraient eu des lésions tellement graves que peut ne s'en est fallu qu'on fît l'amputation, etc.

Qu'y a-t-il de vrai là-dedans ?

Le grelot une fois attaché, a été vigoureusement agité par des membres de la ligue antivaccinale ; certains correspondants du *Strasburger Bürger Zeitung* ne se cachent pas de faire une opposition acharnée à la vaccine. Et l'on sait que pour la ligue antivaccinale tous les moyens sont bons.

J'ai pu moi-même m'en convaincre : je ne sais comment un travail de moi, sur la virulence plus ou moins grande du vaccin de génisse suivant son degré de dilution dans la glycérine, était tombé entre les mains du D^r de Boëns, médecin belge, président de la ligue antivaccinale.

Ce fut pour lui l'occasion d'exercer sa fureur contre la vaccine.

Je ne connaissais point le D^r de Boëns et ne savais point sa qualité de chef de la ligue en question.

Or un jour je reçois un journal de médecine belge, avec à l'article *Bibliographie* un trait au crayon bleu.

A la bibliographie, en effet, je trouve faisant suite au titre de mon travail, ceci : « *M. Chaumier ferait mieux d'employer son intelligence à autre chose qu'à étudier la virulence du vaccin syphilitique.* »

J'étais stupéfait. Les journaux n'ont point l'habitude de dire des sottises aux auteurs des mémoires qu'ils analysent. Les rédacteurs de ce journal ne pouvaient m'en vouloir : je ne les connaissais pas ; ils ne me connaissaient pas davantage ; et puis j'étudiais des faits observés par moi, je n'attaquais personne.

Je ne comprenais pas non plus les mots : vaccin syphilitique ; je croyais à une faute d'impression. Mais ayant parcouru ce journal, je me rendis vite compte que j'avais entre les mains un journal de la ligue antivaccinale. Cela m'expliqua l'attaque, cela m'expliqua aussi les mots : vaccin syphilitique.

Pour les antivaccinateurs le vaccin n'est autre que de la syphilis transmise primitivement à la vache par des filles de fermes syphilitiques, ayant des plaques muqueuses aux mains, syphilis reprise ensuite sur la vache pour la porter sur l'enfant.

J'avais cru jusqu'alors que les antivaccinateurs s'appuyaient sur des cas bien observés ; qu'ils met-

taient en avant les faits de syphilis transmis par la vaccination de bras à bras ; les faits d'érysipèle, exceptionnels avec le vaccin de génisse, mais se rencontrant avec la vaccination de bras à bras, et pouvant occasionner la mort ; les faits de vaccine ulcéreuse, d'impetigo vaccinal, les éruptions post-vaccinales, choses très commune, mais sans gravité ; les faits de septicémie ayant produit la mort, dont on ne cite heureusement que quelques cas ; les faits d'inflammation vive, de phlegmons, d'abcès locaux ou multiples ; tous faits pouvant se montrer surtout si dans la préparation et la conservation du vaccin, ou dans l'inoculation, on n'a pas pris les précautions nécessaires.

Je m'étais trompé.

Le journal de la ligue antivaccinale ne contenait rien de sérieux, n'appuyait ses dires sur aucun fait clinique.

Bien que je n'aie rien trouvé dans ce journal, je ne pouvais croire que les médecins antivaccinateurs n'aient pas par devant eux de bases plus ou moins sérieuses sur lesquelles reposait leur conviction.

Je me disais que ces antivaccinateurs devaient être à l'affût de tous les accidents de la vaccination ; que des choses qui nous ont échappé avaient pu être recueillies par eux ; que des accidents quelconques survenus après la vaccination, attribués par le médecin traitant à une cause banale, pouvaient bien avoir été attribués par eux à l'inoculation ; que parmi ces accidents si le plus grand nombre devait être mis de côté, quelques-uns, peut-être, devraient-ils être conservés comme résultant de la vaccination ; qu'il y aurait sans doute à ce sujet des expériences de contrôle à faire sur les animaux, d'où découleraient de nouvelles précautions à prendre pour éviter ces accidents.

En un mot je pensais qu'il était de la plus haute utilité pour le vaccinateur de savoir ce que les ennemis de la vaccine reprochaient à la vaccine, afin de prendre les dispositions nécessaires pour être à l'abri de tout reproche.

Je me mis donc en rapport avec le D^r de Boëns, le priant de me communiquer tout ce qu'il savait ; de me donner tous les renseignements bibliographiques dont il pouvait disposer, étant moi-même très ignorant de ce qu'on reprochait à la vaccine.

Je dois avouer que j'ai été très déçu par la réponse que je reçus par l'intermédiaire du journal encore.

Le confrère belge s'étonnait de mon ignorance en fait des dangers de la vaccination, ignorance peu explicable après tout ce qu'avait fait la ligue antivaccinale. N'était-ce pas elle qui avait empêché la loi sur l'obligation de la vaccine d'être votée en France. Le président de la ligue, et un certain nombre de ses collègues, parmi lesquels un très petit nombre de Français, étaient venus trouver le ministre de l'Intérieur, Constans, et l'avaient converti. Il leur avait promis de ne pas soutenir cette loi, il ne se figurait pas avant leur visite qu'il y eût contre la vaccine des opposants de leur valeur, et ayant des arguments si convaincants.

M. de Boëns espérait me convaincre aussi et pour cela, il m'envoyait une volumineuse brochure, le compte rendu d'un important congrès de la ligue antivaccinale.

Cette brochure, que j'ai conservée, je l'ai lue, mais là encore je n'ai trouvé rien de sérieux ; pas la moindre observation, des racontars provenant de gens étrangers à la médecine, des affirmations sans preuves et puis toujours la vaccine syphilitique.

Mais je reviens aux accidents causés par le vaccin de Strasbourg, voulant essayer d'en connaître la nature à l'aide des documents que j'ai en main : les articles du *Strasburger Burger Zeitung*, et les réponses faites à ces articles par la *correspondance officielle*, et par le Dr Eninger, directeur de l'institut Impérial de vaccine de Strasbourg.

Je résume d'abord les articles du journal :

Le 30 mai 1899 avait lieu, à Neudorf, la vaccination de tous les enfants que la loi oblige à être vaccinés.

Deux jours après, les enfants présentaient des symptômes d'empoisonnement du sang, et au lieu de l'inoculation de larges foyers inflammatoires, s'étendant chez beaucoup d'entre eux à tout le bras et chez quelques-uns gagnant même la poitrine. La peau et les parties molles sous-jacentes furent complètement détruites par un processus gangréneux.

Beaucoup d'enfants ont souffert pendant des semaines ; on a craint qu'il survienne des lésions de l'articulation de l'épaule, qu'il reste de la raideur des bras.

Plusieurs enfants furent sur le point d'être amputés, et deux seraient morts de l'empoisonnement du sang.

— A Sulz, les enfants vaccinés ont eu les bras enflés d'une façon effrayante ; ils ont des trous dans les bras, la poitrine, les hanches. Les bras, le cou et le visage sont le siège d'un écoulement purulent. Plusieurs enfants sont en danger de mort.

— Les vaccinations faites à Hohwald à la fin de mai ont eu de fâcheuses conséquences, un grand nombre d'enfants ayant été gravement malades à la suite, à cause de l'inflammation qui allait toujours s'étendant. Il y a eu des bulles et de la suppuration au visage. L'enfant d'un facteur, un bébé de 8 mois, fut vacciné à la fin de mai (il y a 3 semaines). Les autres enfants eurent bientôt des éruptions suppuratives ; le facteur eut un vaste abcès dans la région de l'oreille ; sa femme des lésions purulentes à une main ; elle est encore couchée. Un des enfants inoculés est encore malade.

— Un enfant de Gexweiler, récemment vacciné, est mort vraisemblablement des suites de la vaccination. Il avait un véritable trou au lieu de l'inoculation.

— A Neudorf, après avoir touché son enfant vacciné le 30 mai, la mère, eut au visage une forte inflammation avec production de pus et pustules.

— A Neudorf nous connaissons au moins 30 cas d'enfants ayant été très malades. Il y avait inflammation et destruction de la peau. Chez les enfants les moins atteints, il y eut une inflammation de 10 à 15 centimètres de diamètre ; chez les autres la surface enflammée s'étendant à tout le bras, à une partie de l'avant-bras et aux parties voisines de la poitrine et du cou. Il y avait de la fièvre, etc. Après guérison il est resté de grandes cicatrices.

Voilà les faits. Je passe les articles dus aux antivaccinateurs et qui tendent à prouver que la vaccine peut engendrer le lupus, la phtisie, la diphtérie et même la variole.

Dans un long article signé : « Esculape », et qui

semble dû à un médecin, on accuse la qualité du vaccin, la propreté des instruments employés tant pour vacciner les enfants, que pour inoculer les animaux ; le manque d'asepsie et d'antisepsie.

L'auteur se demande si à l'Institut de Strasbourg on n'a pas pratiqué la rétro-vaccination, si on n'a pas inoculé des génisses avec du vaccin humain. Il pense que les maladies humaines peuvent se transmettre de cette façon en passant par le veau.

Voyons maintenant les réponses officielles aux accusations précédentes.

La *Correspondance officielle* s'exprime ainsi :

Presque toute la lymphé animale employée pour les vaccinations qui ont été faites dans le pays a été livrée par l'établissement vaccinal de Strasbourg et par celui de Metz. Pendant toute la durée des inoculations, cette lymphé a été pure et n'a mérité aucun reproche.

On ne connaît pas de cas où la vaccination ait amené ou propagé des maladies. Seulement, comme chaque année, on a observé des différences dans l'effet produit. Il est difficile d'empêcher que la réaction inflammatoire, chez certains enfants, ne dépasse les souhaits du médecin.

Cela dépend, d'une part, des enfants, dont quelques-uns sont plus sensibles à l'action de la lymphé que les autres, d'autre part à la longueur des incisions d'inoculation, à la distance qui sépare les incisions, et à la virulence de la lymphé elle-même.

C'est donc sans fondement que le bruit a couru de la mort ou de la maladie de quelques enfants à la suite de la vaccination.

De son côté le Dr Eninger, directeur de l'institut vaccinal de Strasbourg, répond :

1. Toutes les vaccinations faites jusqu'au 29 mai de cette année avec du vaccin livré par cet institut, pendant les 20 ans qu'a duré ma direction — au moins cinq cent mille vaccinations — ont eu un cours normal ; il n'y a pas eu un seul cas de mort ou de maladie grave à la suite des vaccinations. Je puis montrer des centaines d'attestations.

2. Mais il arrive chaque année que les inoculations produisent chez quelques enfants une réaction plus forte que d'habitude. Les petites plaies sont alors plus étendues, l'inflammation des bords est alors large de 2 à 3 centimètres au lieu d'un demi-centimètre. Le bras présente de la rougeur sur une plus grande étendue, et la partie atteinte est tuméfiée. La guérison demande jusqu'à 15 jours de plus qu'à l'ordinaire. Cette réaction, plus marquée au niveau des incisions trop grandes et trop profondes, doit être attribuée en général à la disposition individuelle des enfants ou à cette circonstance qu'ils grattent les plaies inoculées, ou y reçoivent des chocs.

3. Du 29 mai au 6 juin de cette année j'ai livré à 51 vaccinateurs publics du vaccin d'un seul et même veau (n° 3 de mon registre). Comme tous les autres veaux celui-ci a été examiné par un vétérinaire avant l'inoculation et, après la récolte il a été abattu et trouvé sain. Il a été inoculé, nourri et soigné comme les nombreuses centaines de veaux inoculés auparavant. La lymphé a été préparée de la même façon. Avec cette lymphé du veau n° 3, les 51 médecins vaccinateurs publics ont fait environ 12,000 vaccinations. On a questionné officiellement tous ces médecins sur les résultats ; 49 ont répondu ; voici les réponses :

4. Chez les 6,000 enfants des écoles presque toujours tout s'est passé normalement. Sur les 49 médecins, 6 seulement prétendent que la réaction a été plus marquée que d'habitude. Ce qui prouve combien cela est insignifiant, c'est que sur les 6,000 enfants 30 tout au plus ont été retenus à la maison à cause de l'enflure des bras, comme cela se produit chaque année chez

quelques enfants. Presque tous retournent maintenant à l'école (24 juin). Parmi ces 30 enfants est la petite fille de M. Kronenburg qui s'est pointé dans le n° 442 de ce journal. Parmi les 25 enfants des écoles, revaccinés par moi-même, cette fillette est la seule qui montra une réaction plus marquée. Le médecin traitant, le Dr Pfiffer, m'écrivit que : « son état, qui n'a jamais été inquiétant, s'est très vite amélioré par l'emploi d'eau blanche. » J'ai moi-même visité l'enfant ; de l'avis de la mère, elle peut retourner à l'école au premier jour.

5. De plus on a fait 6000 vaccinations primitives chez des enfants jusqu'à l'âge de 1 an 1/2 avec le même vaccin. 34 médecins ont attesté que cette vaccination avait été tout à fait normale et sans maladies à la suite. 15 médecins prétendent que la vaccination a donné une plus forte réaction que d'habitude, mais seulement chez un certain nombre d'enfants. Un médecin dit que 2 à 3 0/10 des enfants vaccinés ont eu une réaction plus marquée ; mais d'autres médecins ont un chiffre plus élevé. Aucun ne fait mention d'*empoisonnement du sang*.

Il n'est pas vrai qu'un des 6000 enfants soit mort à la suite de la vaccination, ni qu'un d'eux ait été tellement malade qu'il ait été question d'amputation, ou qu'il en soit résulté des suites fâcheuses. Tous les enfants sont en convalescence et le plus grand nombre d'entre eux est déjà guéri, de l'avis des médecins.

Il s'est agi tout au plus pour les vaccinations des 15 médecins en question d'une réaction plus marquée ; et alors qu'habituellement cette réaction exagérée ne se produit que dans des cas isolés, dans la clientèle de ces 15 médecins elle s'est montrée plus fréquemment que d'habitude.

6° J'ai moi-même proposé de rechercher officiellement la cause, le 8 de ce mois, il y a 2 ou 3 semaines, on l'a fait aussitôt, et on est arrivé au résultat indiqué plus haut.

De plus un reste du même vaccin, avec lequel les enfants de Neudorf ont été vaccinés, a été examiné à l'institut d'hygiène et de bactériologie ; ce vaccin a été trouvé très pur. Le vaccin livré par moi a déjà été examiné de temps en temps à cet institut et trouvé de bonne qualité. Au bureau sanitaire de Berlin il a également été examiné déjà, et on l'a trouvé un des plus purs et des meilleurs des vaccins livrés par les instituts vaccinaux d'Allemagne.

J'ai tenu à donner en entier la réponse du Dr Eninger, afin qu'on puisse mieux établir son jugement.

Je dois dire qu'à la suite de cette réponse le journal de Strasbourg maintient tous ses dires relativement aux lésions qui auraient été observées. L'enfant mort aurait été exposé au froid et a pu succomber à la suite d'une maladie quelconque.

Le journal fait remarquer qu'à la suite des faits relatés par lui le gouvernement a fait paraître un nouveau règlement concernant la vaccination, ce qui tendrait à prouver qu'il s'est ému lui aussi.

Du reste, comme le remarque le journal l'« Alsacien », dans la dernière période parlementaire les adversaires de la vaccination ont adressé au Reichstag une pétition demandant la suppression de la vaccine obligatoire, et lorsqu'on délibéra sur cette pétition, le représentant du gouvernement dit qu'il peut survenir des troubles de la santé après la vaccination. Il ajouta qu'en règle générale ces symptômes fâcheux doivent être attribués à des erreurs faciles à éviter, ou à des hasards malheureux.

Une Commission, réunie à Berlin du 6 au 8 juillet 1898, proposa, dit le même représentant du gouvernement, de compléter et de modifier les règlements relatifs à l'exécution de la loi sur la vaccine « pour réduire les désagréments liés à la vaccination et se

mettre plus à l'abri des conséquences fâcheuses de la vaccination ».

Le journal semble conclure, d'après cela, que le gouvernement lui-même admet qu'il y a des accidents causés par la vaccination.

D'après un correspondant du journal : Dans le bulletin annuel du bureau sanitaire de l'Empire, cahier 4, vol. 2, on avoue 2 cas de mort à la suite de la vaccination.

D'après ce que j'ai cité des articles du *Strasburger Bürger Zeitung*, on verra que la population a bien pu être très émue de cette lecture, surtout si l'on sait qu'il y avait en outre des articles dus à des antivaccinateurs et écrits dans le but d'exciter le peuple contre l'inoculation.

Le côté scientifique seul nous intéressant ici, nous devons nous demander ce qu'il y a de vrai dans les prétendus accidents ci-dessus mentionnés.

Le gouvernement et le Dr Eninger nient tout accident. Pour eux il ne s'agit que d'une inflammation plus intense survenue sur des sujets prédisposés comme cela se voit chaque année, inflammation plus intense s'étant manifestée chez un plus grand nombre de sujets que d'habitude.

Mais comme cette inflammation excessive est survenue à la suite de l'inoculation du vaccin provenant d'un seul veau, alors que le vaccin des autres veaux n'avait rien produit de fâcheux, je crois qu'il faut accuser le vaccin de ce veau n° 3.

Et je suis d'autant plus porté à le croire que les accidents reprochés à ce vaccin, accidents nécessairement grossis dans les colonnes journal de Strasbourg, sont très fréquents. Il s'agit assurément de la vaccine ulcéreuse, qui produit des ulcérations plus ou moins étendues, plus ou moins profondes, et qui guérit en laissant de larges cicatrices. Ces ulcérations sont les trous gangréneux notés dans le journal.

Mais cette complication ne présente pas de gravité sérieuse, un simple pansement, même à l'eau blanche, en vient à bout facilement et promptement.

J'ai l'habitude de panser les bras atteints de vaccine ulcéreuse avec du sparadrap diachylon. Je fais préalablement un attouchement au nitrate d'argent.

Je renouvelle le pansement tous les 3 ou 4 jours. La guérison survient très vite, aussi vite que pour la vaccine normale évoluant librement.

Ce que je tiens à affirmer, c'est que la vaccine ulcéreuse est l'œuvre du vaccin et non le résultat de la prédisposition ; et la preuve la voici.

Je vaccine presque toujours les enfants avec deux vaccins différents ; à droite avec un vaccin, à gauche avec un autre ; inutile de dire que je prends toutes les précautions antiseptiques, et que la lancette est rougie à la flamme entre la vaccination de droite et celle de gauche ; or il m'est arrivé dans certaines

séries que tous les bras droits avaient de la vaccine ulcéreuse et tous les bras gauches de la vaccine normale. Tous les enfants vaccinés postérieurement avec le vaccin ayant donné la vaccine normale présentaient de belles pustules ; tous ceux inoculés avec le vaccin qui avait donné la vaccine ulcéreuse avaient des pustules qui suintaient beaucoup, se couvraient prématurément de croûtes irrégulières, et présentaient une ulcération cupuliforme ou à bords gonflés et taillés à pic, si la croûte s'arrachait.

J'ai déjà dit que cette complication bien soignée était insignifiante ; mal soignée, elle guérit plus lentement, et l'ulcération peut être la porte d'entrée d'autres complications, notamment de l'impetigo, pouvant occasionner non seulement de la suppuration et des placards croûteux au point d'inoculation, mais se manifester à distance sous forme de croûtes à la face et au cuir chevelu, de kérato-conjonctivites phlycténulaires, de tournoies, de panaris, d'abcès, etc., pouvant se communiquer sous ces diverses formes aux personnes de l'entourage du malade.

Cette complication impetigineuse doit s'être présentée chez des vaccinés avec le vaccin de Strasbourg, notamment dans la famille où la mère d'un enfant a gagné au visage une inflammation suppurative ; notamment encore dans la famille du facteur de Hohwald.

Il me semble donc absolument incontestable qu'il y a eu en Alsace des accidents à la suite de la vaccination, accidents légers, comme je l'ai dit, mais assez notables pour effrayer la population et donner prise aux critiques.

Je voudrais maintenant dire ce que, selon moi, il y a à faire pour éviter, autant que possible, de pareils accidents (1).

Le directeur de l'institut vaccinal de Strasbourg dit que son vaccin a été quelquefois soumis à l'examen bactériologique ; cela ne suffit pas ; et j'insiste dès maintenant sur la nécessité de l'examen bactériologique de chaque vaccin avant sa sortie de l'établissement.

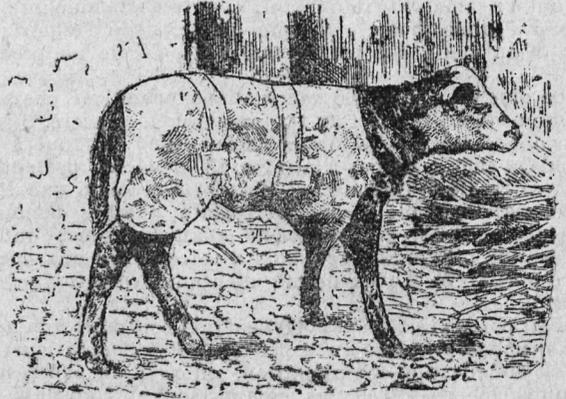
Voici donc comment il est nécessaire de procéder dans les instituts vaccinaux pour obvier aux accidents.

Dans un institut vaccinal il y a quatre endroits particulièrement importants :

- 1° la salle servant à vacciner les génisses et à récolter le vaccin ;
- 2° l'étable des génisses vaccinées ;
- 3° le laboratoire où l'on prépare la pulpe glycéri-
née et dans lequel on emplît et bouche les tubes.
- 4° le laboratoire de bactériologie.

(1) Je dis : *autant que possible*, parce qu'il est absolument impossible d'arriver, malgré tous les soins, à répondre qu'il n'y aura jamais la moindre complication.

Les précautions à prendre se résument en 2 mots : ANTISEPSIE et ASEPSIE : Antisepsie des salles et de l'étable ; asepsie des instruments, de la génisse, du personnel.

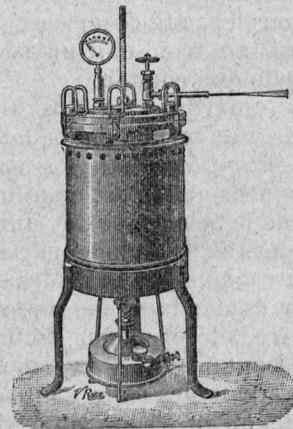


Génisse revêtue de sa housse aseptique

L'étable doit être désinfectée le plus souvent possible ; au moins chaque fois qu'on y introduit de nouveaux sujets. Si l'on ne dispose pas d'une étable pour chaque génisse, il vaut mieux vacciner par séries. On vaccine le même jour les veaux nécessaires dans la semaine, et l'on désinfecte l'étable avant d'y mettre une nouvelle série d'animaux vaccinés. Si par exemple on vaccine tous les mercredis, on peut récolter tous les lundis et désinfecter tous les mardis.

La désinfection peut se faire de plusieurs manières. On peut laver les parois avec une solution de sublimé ou avec tout autre antiseptique fort. Je préfère le sublimé à cause de son manque d'odeur.

On peut encore employer avec avantage le formol et se servir par exemple de l'appareil de Trillat qui



Autoclave de Trillat pour la désinfection au formochlorol

répand des vapeurs de formochlorol. Ce mode de désinfection est le plus commode. Il permet de désinfecter en même temps la litière devant être mise sous les génisses pendant leur séjour dans l'étable.

Pour cette désinfection, il suffit de déposer la litière

dans un coin de l'étable, en ayant soin de ne pas la laisser en tas pressé, afin de permettre aux vapeurs de pénétrer partout.

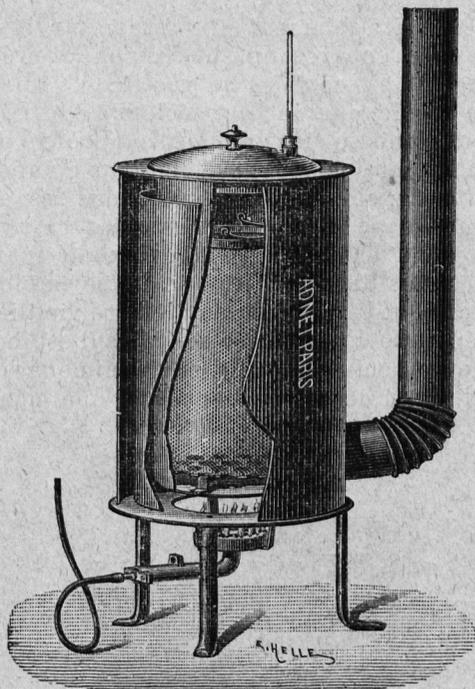
Le même appareil désinfectera les salles et le laboratoire de préparation.

Il est bon cependant de savoir une chose: dans toutes les études sur le formo-chlorol, y compris celle de mon ami le D^r Boureau, parue dans ce journal, on dit que ce corps n'attaque pas les métaux. Je m'élève absolument contre cette assertion. Dans une salle désinfectée au formo-chlorol, j'ai eu plusieurs fois des instruments oxydés.

Les tables à vacciner ou à récolter seront lavées au sublimé, immédiatement avant de servir; les courroies destinées à maintenir les génisses seront également désinfectées.

Les blouses du personnel seront exposées aux vapeurs de formo-chlorol, ou stérilisées par la chaleur; il en sera de même pour le vêtement devant recouvrir la génisse après la vaccination. On pourra pour cela le porter à 120° dans le four Pasteur.

C'est dans ce même four qu'on stérilisera les tubes



Four Pasteur

de verre et les flacons destinés à loger le vaccin après la récolte. Ces tubes ou flacons pourront être portés à 150° et au delà.

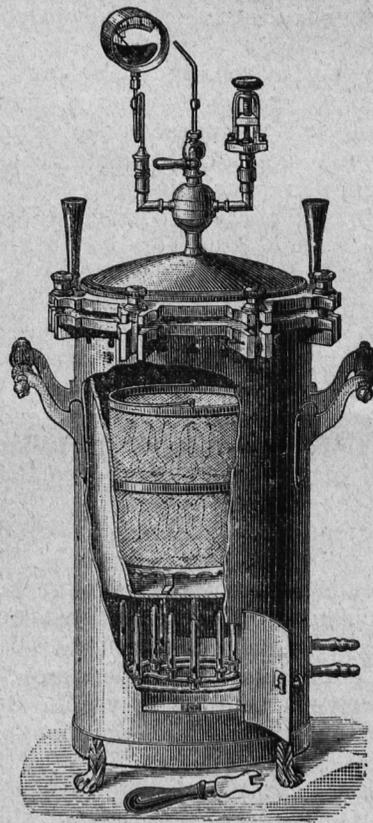
Les lancettes, les cuvettes, les mortiers et appareils broyeurs seront soumis à l'ébullition prolongée. Pour les appareils broyeurs, il ne sera utile de faire bouillir que les parties devant être en contact avec le vaccin.

Il est encore une substance qui doit être d'une asepsie absolue: je veux parler de la glycérine devant être mélangée à la pulpe pendant le broyage.

La glycérine la plus pure est souvent impure au point de vue bactériologique, aussi devra-t-elle être soumise à une température prolongée de 120° sous pression, dans l'autoclave de Chamberland. Le mieux est de diviser la glycérine dans des petites bouteilles bouchées d'ouate. De cette façon une bouteille ne sert que pour une seule préparation de vaccin. S'il reste de la glycérine dans la bouteille débouchée, il faudra la stériliser à nouveau.

Maintenant que tout est préparé, comment doit-on procéder?

Le veau préalablement examiné au point de vue de sa santé est couché sur la table à bascule et solidement ligotté. Après avoir été tondu, il est savonné vigoureusement à l'eau chaude bouillie à l'aide d'un savon



Autoclave de Chamberland

antiseptique. Le savonnage terminé, on rase la partie à vacciner. Je n'insiste pas sur cette partie qui diffère suivant les instituts. En rasant, il faut avoir soin d'éviter les coupures, car malgré le savonnage le plus soigné, l'asepsie du poil n'est pas complète. Un nouveau savonnage succédera au rasage. Ce savonnage devra être d'autant plus sérieux que dans bien des cas il ne sera pas suivi de lavage antiseptique, mais d'un simple lavage à l'eau bouillie. Si on doit laver la peau avec une solution de sublimé ou avec un autre antiseptique, il faudra préalablement la dégraisser avec de l'éther, de la benzine ou toute autre substance analogue, le savon ne suffisant pas.

Après le lavage au sublimé, il faudra à nouveau laver à l'eau bouillie pour enlever cet antiseptique qui pourrait nuire à la réussite de l'inoculation.

L'inoculation se fait avec une lancette bouillie.

La qualité de la semence employée est de la plus haute importance.

On comprend que si l'on sème des microbes étrangers au vaccin, ces microbes se reproduiront et se trouveront dans la pulpe récoltée.

Il faudra donc se servir d'une semence choisie, ayant primitivement le moins de germes possible, et vieillie pour que le plus grand nombre de germes ait disparu (1); mais — chose au moins aussi importante — il faut que cette semence soit d'une très grande virulence. Et par très grande virulence j'entends virulence vis-à-vis de l'enfant; car il y a des vaccins virulents pour le veau, qui ne produisent pas de pustules chez l'enfant.

La qualité du vaccin dépend presque toujours de la semence. Je dis *presque toujours* parce que de temps en temps avec de très bonne semence, la même qui vous a fourni déjà d'excellent vaccin, vous pouvez obtenir du vaccin peu ou pas virulent.

Le veau est donc inoculé, recouvert de son vêtement aseptique et mis dans l'étable désinfectée. Il reste là 5 jours, nourri selon son âge, avec du lait, ou du foin.

Les veaux plus âgés, nourris au foin, valent mieux, pour plusieurs raisons, mais surtout parce qu'ils sont moins exposés à la diarrhée.

On peut se servir d'animaux adultes, mais il faut être outillé pour la contention pendant l'inoculation et la récolte, et les soumettre préalablement à l'épreuve de la tuberculine.

Au bout de 5 jours (4 dans quelques instituts) on procède à la récolte.

La génisse est à nouveau couchée sur la table à bascule. A nouveau le champ vaccinal est rendu aseptique par des lavages. La décoction de bois de Panama est préférable pour cela à l'eau de savon, qui, quoi qu'on fasse, arrive à souiller le vaccin. On fait un dernier lavage à l'eau bouillie, et on éponge avec de la ouate bouillie.

Avec une curette aseptique, ou bien avec un bistouri spécial (avec ou sans pinces également stérilisées), on gratte les pustules. Le produit du grattage est recueilli dans un vase stérilisé, à couvercle que l'on referme immédiatement après avoir mis chaque récolte partielle.

Après la récolte la génisse est tuée et autopsiée par un vétérinaire compétent. Avant la récolte on avait déjà constaté la bonne santé de l'animal.

La récolte de pulpe brute se trouve dans un récipient à couvercle. Le plus commode est un bocal semblable au bocal à coton iodé, ayant un couvercle en verre. On ajoute sans toucher à cette pulpe une

certaine quantité de glycérine, on ferme hermétiquement ce flacon en collant une bande paraffinée et on le met à la cave ou à la glacière pour faire vieillir le vaccin.

On a préalablement prélevé une petite quantité de pulpe pour l'examen bactériologique, pour des essais sur les animaux, pour des essais sur l'enfant.

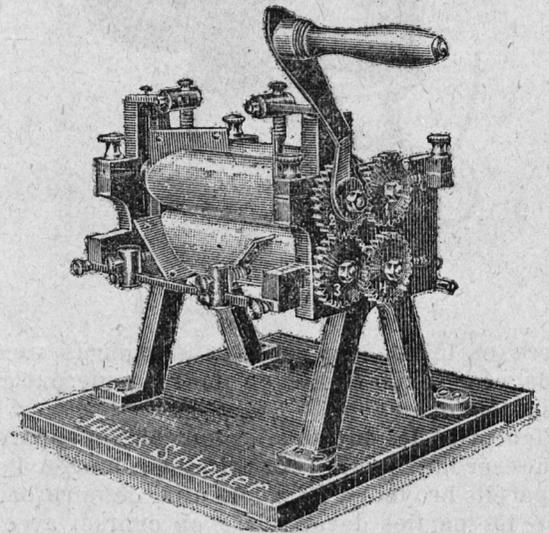
L'examen bactériologique se fait après culture sur gélose ou dans le bouillon. Les microbes du vaccin se développent facilement à la température de 38°, dans une étuve bien réglée celle de Roux, par exemple. On trouve un grand nombre d'espèces, microbes presque toujours très innocents, qu'il serait trop long de décrire ici. Le Dr Bouréau dont on connaît la haute compétence, a, du reste, étudié déjà cette question dans ce journal et la photographie que je reproduis ici est une photographie de ses cultures de vaccin.

Ce que le bactériologiste doit constater, c'est la teneur du vaccin en microbes; mais c'est surtout la présence ou l'absence de microbes nuisibles. Il ne devra jamais sortir de vaccin d'un institut avant d'avoir le certificat du bactériologiste autorisant l'emploi du vaccin.

Le vaccin doit également être essayé sur les animaux, lapins et cobayes, qui, bien qu'on ait prétendu le contraire, sont sensibles au vaccin.

Enfin le vaccin que le bactériologiste a reconnu bon, que les essais sur les animaux ont prouvé ne pas être nuisible, sera essayé sur l'enfant au point de vue de sa virulence; et ce n'est qu'après tous ces essais, et alors que le vaccin se sera montré *très virulent sur l'enfant*, qu'il pourra être livré aux vaccinateurs.

Si le vaccin est très pur, il pourra être employé de suite, autrement il vaudra mieux le faire vieillir pour qu'il se dépouille de ses microbes; mais il est bon de savoir que le vaccin ne doit pas indéfiniment vieillir, parce qu'il perd de sa virulence, et que pour des



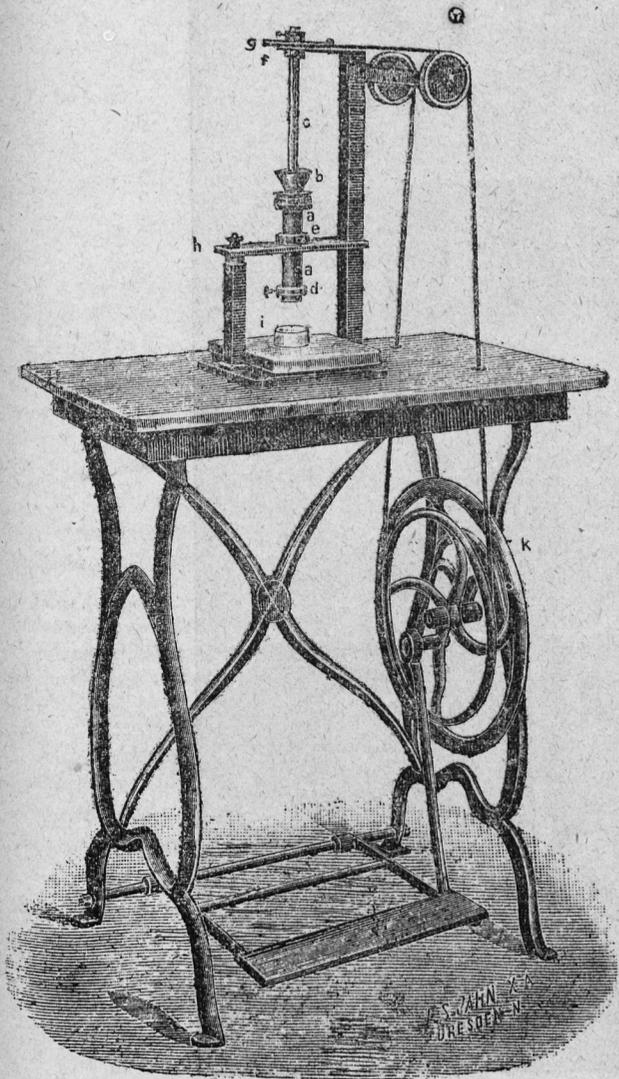
Broyeur de Schöber

(1) C'est le Professeur Leoni, de Rome qui a découvert qu'en faisant vieillir la pulpe vaccinale glycéinée, les microbes étrangers à la vaccine disparaissent. A l'adage : *Vaccin récent, bon vaccin*, il a substitué celui-ci : *Vaccin récent, mauvais vaccin, vaccin vieux, bon vaccin*.

revaccinations il vaut mieux employer un vaccin jeune.

Jeune ou vieux, lorsqu'on voudra l'employer, il

devra être broyé avec la glycérine. Lorsqu'on prépare une petite quantité de vaccin, on pourra broyer dans le mortier de porcelaine, de verre ou d'agate; mais pour la préparation en grand il faut employer des broyeurs mécaniques: je représente ici les plus employés. L'un d'eux, composé de cylindres de verre tournant en sens contraire, se meut avec la main. L'autre, composé d'une vis de bronze tournant dans un cylindre de bronze muni d'un pas de vis à l'intérieur, et dans lequel le vaccin passe par une filière de



Broyeuse du Dr Chalybaüs

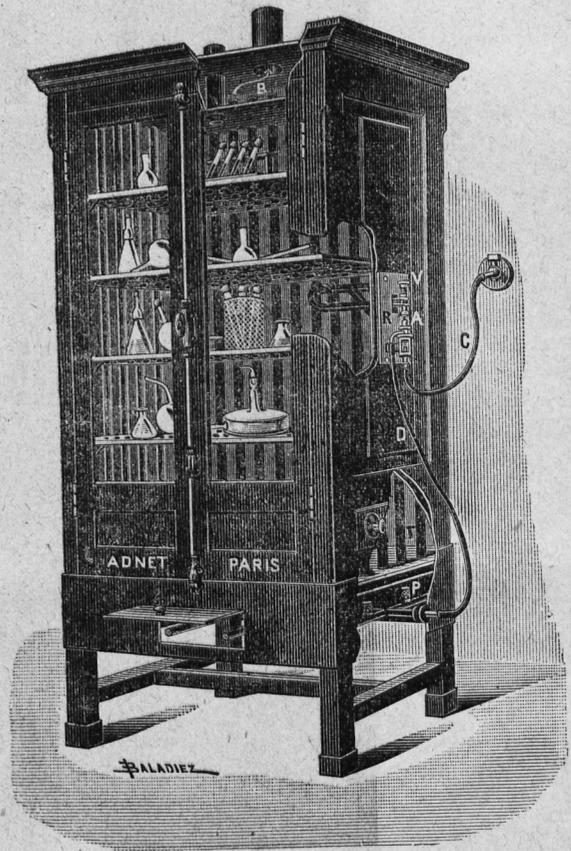
plus en plus étroite, est mu avec le pied ou avec un moteur quelconque (eau, pétrole, électricité).

Le vaccin au sortir du broyeur est encore additionné de glycérine. Cette quantité varie suivant les instituts; certains même ajoutent de l'eau bouillie. Mon avis est qu'il faut mettre très peu de glycérine et pas d'eau, et que la pulpe doit rester épaisse. Je sais bien que cela n'est pas économique pour l'établissement vaccinal; mais cela assure une plus grande virulence et des succès plus constants.

Pour la mise en tubes l'aspiration à l'aide de la

poire en caoutchouc est ce qui est le plus commode.

Dans certains instituts on met le vaccin dans des petits flacons bouchés avec un bouchon de liège ou de caoutchouc, ou entre 2 plaques de verre. Ces flacons et ces plaques peuvent rester aseptiques jusqu'à ce qu'on s'en soit servi une première fois; mais comme ils doivent être exposés à l'air un grand nombre de fois, le contact de l'air répété empêche toute sécurité. Le broyage au mortier et la mise en tubes doivent se faire au dessous d'une cage en verre ouverte d'un seul côté, pour permettre l'introduction



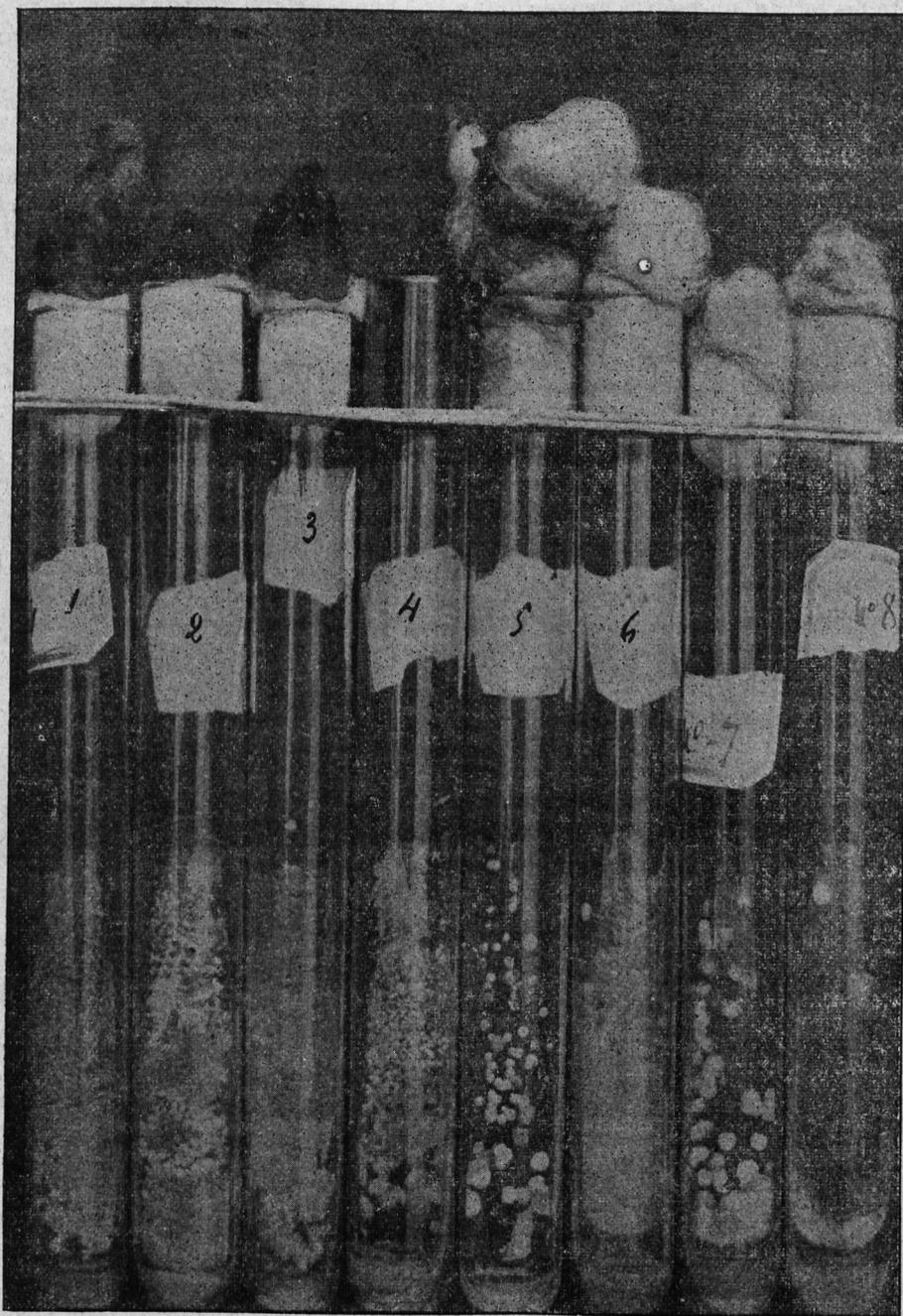
Étuve à culture de Roux

des mains. Si l'on faisait ces opérations à l'air libre, il se mélangerait forcément au vaccin un grand nombre de poussières de l'air et partant beaucoup de microbes.

Le meilleur moyen de boucher les tubes est de les étirer à la lampe; on brûle souvent ainsi un peu de vaccin du côté par lequel le tube a été rempli, et on doit alors rejeter ce qui se trouve à l'extrémité.

Le vaccin étant préparé, comme je viens de l'exposer aussi aseptiquement que possible, il ne restera plus au médecin vaccinateur qu'à prendre les mêmes précautions pour inoculer les enfants, et il aura toutes chances d'éviter des accidents du genre de ceux qui ont été signalés par les journaux de Strasbourg.

Dans un autre numéro de ce journal, je parlerai des instituts vaccinaux de l'Etat en Angleterre, et dans différents pays.



Les microbes du vaccin; Cultures du Docteur Boureau

LA MÉDECINE DES GUÉRISSEURS

par le Dr E.

Dans ma bourgade, lorsqu'un malade avait une maladie de peau quelconque, il voulait savoir avant tout *si c'était une darte* (darte); car le médecin ne sait pas guérir les *dartes* et il y a des spécialistes pour cela: *spécialistes guérisseurs* bien entendu.

Je savais bien qu'on disait des mots, qu'on faisait des signes, pour obtenir guérison; mais j'ignorais les

formules, que je trouve dans le travail du Dr Bidault:

« Dans certaines parties du Morvan on nomme *varpelaines* des chenilles malpropres auxquelles on attribue les *dartes*. De là, le nom de *varpelon* donné à ces dernières. Voici le moyen de s'en débarrasser.

Chaque paysan dans le pays fait son pain, possède un four et se sert pour le nettoyer d'un grand chiffon attaché à une perche. Ce chiffon qu'on ne change que lorsqu'il est usé, ne tarde pas à être chargé de suie, sale et entièrement noir: c'est le

moment de l'employer. On frictionne vigoureusement la dartre avec le torchon en disant :

Varpelon, varpelon, tu perdras ta longueur, la largeur, ta creuseur, ton inflammation. *In nomine Patris!* puis on souffle dessus trois fois.

Ailleurs la dartre porte le nom de *guèdre* qui vient de *gue*, juif. Guèdre est un vieux mot servant à désigner une maladie de peau qu'on pensait avoir été rapportée dans le pays par les juifs et qu'on allait guérir à Saint-Honoré. Pour la faire passer il suffit de faire avec le pouce trois fois le tour du mal en disant :

Guèdre chevaline,
Tu perdras ta rapine,
Que le bon saint Hubert,
mette le pouce. *In nom.....*

Et de même que plus haut on souffle dessus trois fois.

De *guèdre* on a fait *guardre* et *diarde*; de là une nouvelle formule :

Bonjour Diarde, Tu as dit, Diarde, que tu avais plus de diardes, de petites diardes, de racines, de petites racines, de filets, de petits filets, que le bon Dieu avait d'amis. Tu as menti, Diarde. Tes diardes, tes petites diardes, tes racines, tes petites racines, tes filets, tes petits filets dépériront et les amis du bon Dieu augmenteront.

On fait alors trois fois le signe de la croix sur la dartre et l'on dit :

Diarde rouge, diarde verte, diarde blanche, diarde chancreuse, diarde farineuse, je te panse, au nom du bon Dieu, de la bonne sainte Vierge et de tous les maux et racines que le bon Dieu et la bonne sainte Vierge, ils ont mis, ils les guériront !

Autre formule :

On prend une épingle neuve qui n'ait jamais servi. Avec la pointe on trace le contour de la plaque dartreuse ou eczémateuse en disant :

Dartre et dartrine engendrées de neuf sortes de racines : tu disparaîtras aussi vite que la rosée devant le soleil au mois de mai, de 9 à 8, de 8 à 7, de 7 à 6, de 6 à 5, de 5 à 4, de 4 à 3, de 3 à 2, de 2 à 1. de 1 à rien.

Et l'on jette à terre l'épingle par-dessus l'épaule gauche.

Les uns disent qu'il faut répéter trois fois la prière ci-dessus en faisant des signes de croix, les autres, qu'on doit la dire pendant 9 jours.

..

Tous nos confrères ont dû rencontrer au cou des petits enfants, à côté des colliers d'ambre et des colliers de racines de figuier, de petits sachets contenant les uns du camphre, les autres des pattes de taupes, d'autres des ingrédients quelconques. Cela préserve des épidémies, de la fièvre, des convulsions, de la méningite, de la colique, etc.

Les pharmaciens, encore aujourd'hui, vendent de semblables sachets, de pareils colliers.

Et dire que les pharmaciens prétendent désormais porter le titre de *docteur*!!!! malgré les protestations des syndicats médicaux. Chers confrères, nous n'avons qu'à nous bien tenir.

Eh bien, certains de ces sachets contiennent des formules ou des prières. Lorsque vous en rencontrerez au cou de vos petits clients, vous perdrez votre temps à demander ce qu'ils contiennent, on ne vous le dira pas.

Voici une formule à écrire ainsi contre le mal de dent :

Stragile, talusque dentati, dentium dolorem personali.

bien habile qui en découvrira le sens !

Voici une prière pour le même mal :

Sainte Apolline qui êtes assise sur la pierre. Sainte Apolline que faites-vous ? Je suis venue ici pour le mal de dent. Si c'est un nerf ça s'ôtera, si c'est une goutte ça s'en ira.

* * *

Pour les maladies de la bouche et de la gorge :

Aller le matin avant le lever du soleil sur le bord d'une rivière où croissent des joncs. En prendre trois qu'on arrache sans les casser. En passer la racine trois fois sur le mal et suspendre les joncs au dessus de l'âtre en les attachant à la crémaillère avec un fil écriu, puis les laisser brûler. Quant les joncs seront consumés, le mal sera guéri, mais pendant l'opération il faut prononcer la formule suivante :

Mal de bouche, mal de gorge, quinancie, forcie, tu guériras aussi vite, aussi promptement que la rosée fond au soleil levant dans le jour le plus chaud du mois d'août.

Ou bien :

Maux de cou, grippe, group (croup probablement ?) scorbut, chancre, je te coupe, je te surcoupe, je te conjure, je t'excommunie au nom du bon Dieu et de la Sainte Vierge, tu sécheras, tu fonderas dans la bouche de M (nommer le malade) aussi vite que la rosée a foudru devant le soleil levant à la grand Saint-Jean.

Le jonc dit le Dr Bidault, est sans doute employé comme remède par onomatopée. Dans le pays on l'appelle *rauuche* (1) et la personne enrouée est également appelée *rauuche* ou *rauque*.

Sous le nom de *chancre* on désigne dans le peuple certaines lésions de la bouche ou de la langue, principalement les aphtes et le muguet. Les bonnes femmes distinguent aussi le muguet rouge et le muguet blanc. Je n'ai jamais pu savoir ce qu'était le muguet rouge. Ces jours derniers encore, la mère d'un bébé qu'on me présentait me disait que quelques mois auparavant un médecin avait dit que son enfant avait le muguet rouge.

Quoi qu'il en soit, voici des formules :

1. — On arrache trois joncs en vue de la guérison, en disant une prière. On plie un des joncs en trois

(1) En Touraine on appelle *Rouches* certaines plantes venant dans les lieux humides, joncs ou plutôt roseaux.

et l'on fait avec le jonc ainsi plié des signes de croix sur la bouche en disant :

De la part de la bienheureuse sainte Anne et du bienheureux saint Simon, muguet, va-t-en.

puis on récite vingt *pater* et vingt *ave*.

On répète le lendemain et le surlendemain la même prière avec le 2^e et le 3^e jonc, ou au besoin pendant la même séance si le client demeure trop loin.

2. — Pour s'en débarrasser en 2 heures il suffit de dire :

Chancre rouge, chancre blanc, chancre triomphant, sors de la bouche de cet enfant.

Ou bien :

Trois petits enfants s'en vont à Rome. En chemin ils rencontrent la sainte vierge qui leur dit : « où allez-vous, mes petits enfants ? » Nous allons à Rome pour nous faire guérir du chancre et de l'escorbut.

On récite trois *pater* et trois *ave* et l'on est guéri.
3^e. — Autre formule :

On récite ce qui suit, après avoir fait trois fois le tour du mal avec le pouce ; cette formule s'emploie aussi pour les ulcères :

Chancre rouge, chancre blanc, chancre noir, de neuf sortes de chancres, je te conjure, tu perdras ta rougeur, ta blancheur, ta noirceur, tu quitteras M (nommer le malade) et tu t'en iras au jardin des olives.

On souffle trois fois sur la plaie et l'on recommence trois fois.

Passons aux *hémorragies* ; c'est très facile à guérir. Il suffit de dire :

Anna peperet Mariam, Elisabeth peperet Joannem, Maria autem Christum in nomine Jesu naset sanguis ab hoc famulo vel ab hac famula.

Voici une seconde manière :

Toucher la partie malade en disant :

De la terre *ejus exivit sanguis*

et prenant de l'huile dire trois fois dessus :

Natus est Christus + mortuus + est Christus et resurrexit + Christus.

Prendre ensuite l'huile dans sa bouche et la souffler dans la plaie ou sur le sang.

Troisième manière :

Répéter trois fois, en ajoutant chaque fois : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit :

Trois Notre-Dame vont se promener. La première dit : « N (nommer le malade) perd tout son sang. » La seconde dit : « Nous l'arrêterons. » La troisième : « Il est arrêté. »

Quatrième manière :
on dit :

Dieu est né dans la nuit de Noël à minuit. Dieu est mort. Dieu est ressuscité. Dieu a commandé que le sang s'arrête, que la plaie se ferme, que la douleur se passe, que ça n'entre

ni en matière, ni en senteur, ni en chair pourrie, comme ont fait les cinq plaies de N.-S. J.-C. *Natus est Christus, mortuus est et resurrexit.*

On répète trois fois les mots latins, et chaque fois on souffle en forme de croix sur la plaie en prononçant le nom du malade et en disant : « Dieu t'a guéri. Ainsi soit-il. »

Cinquième manière :

On prend un petit morceau de bois, et le trempant dans le sang, on écrit le nom de la personne qu'on veut guérir, puis l'on dit :

Sang, sang, sang, je t'arrête au nom du Père du Fils et de la bonne sainte Vierge. Sang, sang, sang, je te conjure, tu resteras aussi tranquille dans les veines de N (nommer le malade) que N.-S. J.-C. est resté tranquille dans sa fièvre.

On récite cette invocation trois fois, en faisant sur la plaie le signe de la croix.

..

Voici maintenant la prière de la *veine sautée*. La veine sautée est quelquefois l'entorse, mais c'est aussi toute autre chose ; c'est aussi probablement les nerfs foulés ou passés les uns par-dessus les autres.

Veine sautée, veine foulée, veine démise, que Dieu te remette à ta place d'où tu es sortie. Au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit † Ainsi soit-il †††.

A tous les endroits où est une croix, il faut faire des *signures* sur la partie malade avec le pouce enduit de salive ou d'eau bénite.

Autre formule :

On fait sur la partie malade des signes de croix avec le pouce sec ou trempé dans l'eau bénite, en disant :

Saute petite, saute grosse, si t'es dans ma peau, saute dans mes os, si t'es dans mes os, saute dans ma peau. Saute petite saute grosse.

Par le P., le F. et le St-E.

Par la Sainte Trinité. Ainsi soit-il.

On recommence à plusieurs reprises, en exerçant avec le pouce un massage en croix plus ou moins énergique.

..

Pour le *mal de tête* on doit écrire sur une feuille d'olivier le mot *athéna*, et lier cette feuille à la tête.

*

**

Pour les *coliques*, on met sur le nombril le grand doigt de la main droite et l'on dit :

Marie qui êtes Marie ou colique, passion qui êtes entre mon foie et mon cœur, entre ma rate et mon poumon, arrêtez. Au nom du P., du F. et du St-E.

On récite en outre trois *Pater* et trois *Ave*, puis on prononce le nom du malade en disant : « Dieu t'a guéri. Amen. »

Il y a un autre moyen :

On prend trois boulettes de pain et on dit :

Pain de Dieu, je te bénis au nom de J.-C. Colique, je te conjure au nom de J.-C. que la colique se passe aussi promptement que la Ste Vierge aime l'enfant Jésus.

Réciter trois fois cette prière en faisant avaler à chaque fois une des boulettes, puis administrer une pleine main de graine de chanvre dans un litre de vin avec du jus de lard.

A propos de coliques, j'ai été moi-même témoin du fait suivant. Avec plusieurs personnes je visitais une église du Blanc (Indre). Nous vîmes arriver deux femmes, une vieille et une jeune; la jeune portait un pauvre enfant à l'air chétif et souffreteux. Elles s'adressèrent à une des personnes qui étaient avec moi et demandèrent l'autel pour les coliques; racontant que le pauvre petit depuis quinze jours qu'il était né n'avait cessé d'avoir des coliques, et qu'on venait là pour le guérir.

Les deux femmes se mirent en prière. La jeune mère fit têter l'enfant, puis le démaillotta. Les deux femmes gravirent alors les marches de l'autel et frottèrent sur l'autel le ventre de l'enfant. Elles firent tout cela avec une foi parfaite; mais je ne sais pas si elles dirent une prière spéciale.

Voici encore des formules pour diverses maladies :
POUR LES MORSURES DE SERPENTS le guérisseur récite :

Saint Hubert et saint Simon s'en vont à la chasse par les rues et par les champs. Saint Hubert dit à saint Simon : « Nous avons bien chassé trois jours et trois nuits sans rien tuer ni trouver qu'une couleuvre et qu'un verpis qui a mordu nos chiens et nos lévriers et ils sont restés sur place ». J.-C. dit à saint Simon et à saint Hubert : « Allez-vous-en, vous prendrez des feuilles de ronce traînante et des feuilles de rendlit (?) avec de la graisse de porcelain, vous en frotterez la plaie de haut en bas en descendant, et le venin sortira. Vos chiens et vos lévriers en reviendront et la couleuvre et le verpis en périront.

Puis on souffle trois fois sur la morsure en disant : au nom du P. du F. et du St-E.

Pour guérir les écrouelles, envelopper toute une plante de molène dans une de ses feuilles, l'arroser de vin et la mettre chauffer sous les cendres. Il faut quand cela est terminé, qu'une fille vierge la mette sur le mal en étendant la main au dessus et dise trois fois :

Neque Appollo pestum posse crescere quam nuda Virgo restingat.

Pour se débarrasser de la Teigne on dit :

Saint Pierre sur le pont de Dieu s'assit. Notre-Dame de Caby y vint qui lui dit : « Pierre, que fais-tu là? » — « Dame, c'est pour le mal de mon chef que je suis ici. » — « Saint Pierre tu te lèveras, à Saint-Agit tu t'en iras, tu prendras du saint onguent des plaies de N.-S. et tu t'en graisseras, en disant trois fois : Jésus Marie.

Il faut faire en même temps trois signes de croix sur la tête du malade.

Voici comment on guérit la rage chez l'homme ou chez les animaux :

Il faut d'abord prendre trois œufs dont on enlève le blanc, de l'huile de noix et un poëlon qu'on fait rougir. On bat ensemble les jaunes d'œufs et l'huile et l'on jette le tout dans la poêle rouge, on tourne cette omelette d'un nouveau genre et on la laisse. On prend de la racine de galles cueillie le jeudi saint, et à midi sonnante on en râpe avec une lime à bois, deux pleins dès qu'on mélange à l'omelette ci-dessus. On met ensuite une boule de pain dans le milieu de la main droite, on la bénit de la main gauche en disant : « Pain, je te bénis », puis mettant un doigt de la main gauche près du pouce droit on dit :

Dieu te guérit aussi promptement que la Sainte Vierge Marie aime le petit enfant Jésus.

Puis on fait le signe de la croix avec le même doigt.

S'il s'agit d'un homme, il mange les œufs cuits dans l'huile; si ce sont des animaux on frotte la plaie avec avant de les leur faire manger.

Il en est un peu du cautère ou catère comme de la vartaupe; ce nom s'applique à différentes maladies; c'est quelquefois de l'oppression, de la dyspnée avec sécheresse des muqueuses; c'est plus souvent les convulsions des enfants qu'on nomme ainsi.

Dans les deux cas on va chez le diseur de cautère, en général un vieux mendiant. Il prononce quelques phrases cabalistiques et promène un peu partout son pouce crasseux en faisant des signes de croix. Si l'on fait venir le sorcier, il pénètre à reculons dans la chambre, fait sortir tout le monde sauf la mère de l'enfant, et après force signes de croix sur le petit malade il dit :

Catère, mauvais catère, je te conjure et t'excommunie de la part du bon Dieu et de la bonne Sainte Vierge et de tous les Saints. Tu n'aurais pas plus de pouvoir sur ce petit enfant, que les juifs n'en ont eu au jardin des olives.

Pour se débarrasser du fil (lumbago, sciatique, etc.) on doit répéter neuf fois et plusieurs jours de suite :

Fil, je te dis bonjour. Tu as autant de racines que le bon Dieu a d'amis; mais les amis de Dieu profiteront et tes racines périront. Au nom du P...

Tous les médecins savent que l'estomac se décroche facilement; mais ils ne savent pas guérir l'estomac décroché et dans leur ignorance; ils préfèrent dire que ça n'existe pas.

La bonne femme qui m'avait appris la prière pour les brûlures, devait également faire mon instruction au sujet de l'estomac décroché, je ne sais plus pourquoi la leçon n'a pas eu lieu, je l'ai bien regretté; heureusement que le Dr Bidault veut bien nous donner la manière de procéder.

On renverse le patient sur le dos et avec le gros orteil du pied gauche on lui fait sur le creux de l'estomac des signes de croix, puis on le frictionne soit avec une écuelle, soit avec une casserole. Les frictions faites on se lave bien les mains et l'on récite ce qui suit :

Sainte Madeleine, je vous prie, dites à Jésus-Christ et à Marie de relever le fils de N (nommer), de le relever du crochet de l'estomac, de la fourchette, de la panse, de la ratelle et des poumons et de tout ce qui dépend du corps.

On répète sept fois cette prière accompagnée de *Pater* et d'*Ave* mais pour agir il faut que les sexes soient intervertis, qu'un homme relève une femme et réciproquement.

* *

Jusqu'à présent nous avons cité des prières qui s'appliquaient à un cas donné, à une maladie en général définie; des deux suivantes la première est souveraine contre toute *blessure* quelle qu'elle soit, la seconde contre n'importe quelle *maladie* :

Faire dire une messe en l'honneur de saint Roch et de saint Evangéliste, y assister et en arrivant prononcer la formule suivante :

Vos et verbum Caro sanctum et tribilabit à nobis. Il ne m'arrivera pas plus d'accidents que la Sainte Vierge souhaiterait de mal à notre S. J. Tout le monde sera joyeux de me voir, autant que les âmes du purgatoire sont joyeuses d'entrer en paradis. Bienheureux saint Roch qu'il ne m'arrive plus d'accidents par la permission de Dieu et de de la Sainte Vierge Marie.

L'autre :

De grand matin je me lève et je vais laver mes pieds et mes mains dans le jardin des olives, et courant dans un ruisseau je rencontre la sainte Vierge et saint Joseph : « Sainte Vierge, je vous prie, guérissez le mal que j'ai aussi vite, aussi promptement que la Sainte Vierge allaite son enfant J.

Cette prière doit se dire dans son jardin en se lavant les pieds et les mains, pendant trois matins de suite et trois fois chaque matin.

* *

J'ai terminé la longue série de formules, prières et incantations que nous donnent les D^s Tiffaud et Bidault — surtout ce dernier — dans leurs thèses de doctorat. J'espère n'avoir pas trop ennuyé les lecteurs de la *Gazette*. S'il en est que cela a amusé, je leur demanderai de s'unir à moi pour protester contre ceux qui demandent la suppression de la thèse de doctorat.

D^r E.

P. S. — Si des lecteurs de la *Gazette médicale du Centre* pouvaient me fournir des documents nouveaux sur la *médecine des guérisseurs*, je leur serais reconnaissant de vouloir bien me les faire parvenir par l'intermédiaire du journal.

D^r E.

Reconstituant du système nerveux NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMQUEMENT PUR

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DES SCIENCES NATURELLES, A TOURS

Petite Couronne, par Rouen
15 Septembre 1899.

Monsieur et cher Confrère,

Puisque vous avez eu l'amabilité de mettre votre Revue à notre disposition, je me permets de vous envoyer un petit compte rendu du Congrès de Tours. En voici la substance.

Dimanche 3 septembre. — Réunion au Lycée de Tours. Formation du bureau.

Président d'honneur M. le D^r Ledouble, professeur à l'École de médecine de Tours. Vice-président M. Peyrot, professeur au Lycée. Président M. le D^r Ed. Spalikowski. Secrétaire général, M. J. Courjault. Secrétaire-adjoint M. V. Coisset.

Après-midi, visite de la ville.

Lundi 4 septembre. — A eu lieu la visite du château de Chenonceaux. Le soir à 8 h. 1/2, discours d'ouverture de M. le D^r Ledouble.

Communication de M. J. Courjault sur une rectification à apporter à la carte géologique de l'Indre-et-Loire. Communication de M. V. Coisset sur la chimie organique.

Lecture d'un travail de M. le D^r Spalikowski sur les *chouettes devant la science et l'opinion publique*.

Lecture par M. le D^r Ledouble (1) de deux communications fort intéressantes, l'une sur *Rabelais et l'acarus de la gale*; l'autre sur *Descartes anatomiste et physiologiste*. Enfin superbe conférence faite par M. Peyrot sur les *Fatuns de la Touraine*.

Mardi 5 septembre. — Visite de Loches. Le soir à 4 h. 1/2 séance de clôture.

Lecture faite par M. J. Courjault sur *l'utilisation des forces de la mer*, de M. V. Coisset sur *la vérité et le but de la science à l'École primaire*, de M. le D^r Ledouble d'une note sur les *strygidès*, de M. J. Courjault : *Rapport sur la marche de la Société*. Discours de clôture fait par M. le D^r Ed. Spalikowski.

Voici très rapidement esquissé l'ensemble du Congrès.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré confrère, l'hommage de mes sentiments les meilleurs.

D^r Ed. SPALIKOWSKI.

(1) Dans notre prochain numéro nous publierons les communications faites par le professeur Ledouble, communication que nous aurions eu le plus grand désir de reproduire dans le présent fascicule; ce qui nous a été impossible par des circonstances indépendantes de notre volonté.

ANALYSES

L'Endémo-épidémie de typhus actuelle dans l'arrondissement de Batua, par le D^r BRUNCHER. *Maloine, éditeur, Paris, 1899.*

D'après le D^r Bruncher le typhus exanthématique, autant que peut lui permettre de l'affirmer une observation de trois années, est endémique dans l'arrondissement de Batua.

Affection encore peu connue dans son essence et sa constitution microbienne, malgré les recherches de Thoinot, de Dubief et de J. Brühl, mais bien individualisée, contagieuse et permanente dans ces foyers, bien transmissible de l'homme à l'homme, le typhus est permanent en Algérie, avec exacerbations périodiques.

Après quelques mots d'historique, l'auteur étudie les deux foyers de l'arrondissement, décrit les causes, indique les précautions prises et surtout à prendre pour combattre l'extension de la maladie.

Une carte accompagne cet intéressant travail.

Anatomie, physiologie et hygiène du cuir chevelu et des cheveux, par le D^r WALCKE. *Manceaux, édit. Bruxelles; Maloine, à Paris, 1899.*

L'auteur étudie tour à tour le cuir chevelu, le follicule pileux, la papille pileuse, le cheveu, les gaines radiculaires, les glandes sébacées, le muscle redresseur.

Un chapitre est consacré à la physiologie et un autre à l'hygiène des cheveux.

Guide pratique de l'analyse des urines, par LAACHE, professeur de la clinique médicale de Christiania. *Manceaux, édit. Bruxelles; Maloine, Paris, 1899.*

Il s'agit de la troisième édition française de ce livre, traduite par le professeur Francotte, de Liège; c'est dire que ce volume est déjà très connu en France; mais à l'époque où nous sommes, les découvertes se multiplient en urologie aussi bien que dans les autres parties de la médecine, et les ouvrages classiques ont besoin d'être fréquemment remaniés.

Nous ne saurions trop engager tous ceux qui s'intéressent aux troubles de la nutrition, aussi importants à connaître dans les maladies aiguës que dans les maladies chroniques à lire le *Guide* du professeur Laache.

De l'emploi thérapeutique du vanadium, vanadate de soude de fer, phospho-vanadate de soude, par le D^r Victor BERTHAIL. *Lyon, imp. Paul Legendre, 1899.*

Voici les conclusions de l'auteur, conclusions

tirées de l'observation de 140 malades traités avec les sels de vanadium.

« 1° Les dérivés du vanadium employés ont eu, dans les trois quarts des cas environ, une action manifestement heureuse;

2° Les malades traités étaient des tuberculeux, des anémiques, des neurasthéniques, des rhumatisants, des malades présentant des affections diverses (néoplasmes, leucocythémie, diabète, affections cutanées, etc.);

3° Les résultats les plus marqués ont été une augmentation, quelquefois considérable de l'appétit, des forces et du poids. L'augmentation de l'appétit a certainement été le phénomène le plus constant;

4° L'urée et le coefficient d'oxydation, dans presque tous les cas où les urines ont été examinées à ce point de vue, ont été augmentés;

5° La dose habituellement employée a été de 4 à 5 milligr. par 24 heures, donnés avant le repas, le plus souvent trois jours isolés par semaine;

6° Nous n'avons observé aucun phénomène d'intolérance, sauf, dans 2 ou 3 cas, une légère diarrhée disparaissant le plus souvent très vite, sans qu'on soit obligé de suspendre la médication;

7° Nous croyons que le vanadium, grâce probablement à son pouvoir oxydant énergique, a une action stimulante considérable sur l'organisme.

C'est un médicament précieux, à notre avis, toutes les fois que la nutrition est diminuée, qu'il y a perte d'appétit et des forces, en un mot, dans tous les cas où les combustions et l'assimilation sont ralenties. »

Des congestions pulmonaires à pneumocoques par le D^r Marcel ROUX (ex interne des hôpitaux de Paris). *Thèse, Paris, 1899.*

Notre confrère le D^r Marcel Roux, de Chinon, a consacré sa thèse inaugurale à l'étude de cette question si délicate de la congestion pulmonaire qu'il a particulièrement étudiée dans sa pathogénie microbienne.

Les conclusions à retenir de ce consciencieux travail sont les suivantes :

1° Le pneumocoque Talamon-Frankel est l'agent pathogène manifeste d'un certain nombre de congestions pulmonaires idiopathiques. De celles-ci, il est donc permis de détacher et de décrire le groupe des congestions pulmonaires à pneumocoques.

2° Au point de vue clinique le pneumocoque peut déterminer de nombreuses variétés, la forme maladie de Woilley, spléno-pneumonique de Grancher et pleuropulmonaire de Potain auxquelles on doit rattacher certains cas où l'affection traîne en largeur et qui nous paraissent justifier à part la description de deux formes anormales, l'une de la maladie de Woilley l'autre de la maladie de Grancher.

3° Dans presque toutes ces formes, le pneumocoque a une virulence atténuée. Mais il est impossible de généraliser et de décrire à côté de la pneumonie

franche la pneumonie atténuée, car il est des congestions à pneumocoques où celui-ci possède et garde pendant longtemps toute sa virulence.

4° Il est possible de reconnaître une congestion pulmonaire à pneumocoque à certains caractères cliniques. Néanmoins, l'examen bactériologique complet sera toujours nécessaire.

5° Dans toutes les formes décrites et étudiées, le pronostic est favorable, la guérison est la règle et si le terme pneumonie atténuée est quelquefois impropre, celui de pneumonie bénigne ne s'appuyant que sur l'évolution clinique ordinaire pourrait être adopté.

Maladies des organes Génitaux de la femme, par le Professeur HOFMEIER. — Ouvrage traduit par le Dr E. Lauwers, 3^e édition française. — A Paris, chez Maloine. Préface du professeur Eugène Hubert.

Le succès de ce livre près du public médical français a été si considérable que les traducteurs se voient obligés aujourd'hui de nous en présenter une 3^e édition. A une époque où la science médicale cherche à puiser partout son inspiration, il n'est pas étonnant qu'un traité aussi apprécié en Allemagne reçoive un pareil accueil en France.

Le professeur Hofmeier vient en effet de publier la 12^e édition de ce volume consacré aux maladies des organes génitaux de la femme par l'éminent professeur de gynécologie de Berlin, Carl Schröder, et ainsi que le dit dans la préface le professeur Hubert (de Louvain).

« Le traité des maladies des femmes de Schröder mérite assurément les honneurs de la traduction : il fixe avec autorité le point où en est la science, il est méthodique sans longueur, clair concis et pratique. »

Si le traitement opératoire ne paraît pas dans ce volume avec tout le développement qui lui est consacré chez nous, par exemple dans les beaux traités de Pozzi, de Labadie-Lagrave et Legueu, l'étude clinique des affections de la femme s'y présente richement développée et pleine de renseignements introuvables nulle part ailleurs.

Le praticien français ne peut que trouver grand profit à voir comment en Allemagne sont comprises des questions qu'il ne connaît que par les auteurs français.

Les mouvements méthodiques et la « Mécanothérapie », par le Dr FERNAND LAGRANGE, lauréat de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine. (1 vol. gr. in-8° avec 55 fig. dans le texte. — Félix Alcan, éditeur.)

Ce livre est comme le complément de la *Médecation par l'exercice* du même auteur, où ont été étudiées, d'une manière générale, toutes les formes de

mouvements corporels que peuvent utiliser l'Hygiène et la Thérapentique.

M. le Docteur Lagrange a restreint son étude à une forme particulière de mouvements, les *Mouvements méthodiques*. Ceux-ci peuvent être appliqués suivant des méthodes diverses; le présent travail est limité à un seul procédé, à celui qu'on peut dire sans conteste le plus complet et le plus sûr de tous, au procédé « mécanique » ou *Mécanothérapie*. Toutefois le lecteur n'y trouvera pas des détails minutieux sur l'emploi des appareils de mécanothérapie, mais seulement des documents permettant aux médecins de prescrire, à bon escient, ce mode de traitement. Aussi M. Lagrange a-t-il consacré une grande partie de l'ouvrage à l'exposé des *Indications* des mouvements méthodiques, et justifié ses conclusions par des arguments empruntés à la Physiologie, à la Pathogénie et à la Clinique. L'emploi thérapeutique du mouvement est une nouveauté, et l'autorité de l'auteur, dans ces questions, est un garant contre les préventions qui peuvent encore subsister à leur sujet.

Le Rachitisme, sa pathogénie, par le Dr ALBERT DELCOURT, chef du service des maladies des enfants à l'Hôpital Saint-Pierre, à Bruxelles. HENRI LAMERTIN, édit. Bruxelles, 1899.

Voici un travail très consciencieux et très documenté, qui sera du plus haut intérêt pour tous ceux qu'intéresse la question si controversée de la nature du rachitisme.

L'auteur, après de nombreuses expériences sur des animaux, en arrive à conclure :

1. Les sels de chaux ne semblent jouer qu'un rôle secondaire dans la pathogénie du rachitisme.

2. L'augmentation de l'élimination des sels calcaires est un symptôme, non une cause du rachitisme.

3. L'acide lactique, tout en augmentant l'élimination des sels calcaires, ne produit pas le rachitisme.

4. Les ferments lactiques, tout en rendant difficilement absorbables les sels calcaires contenus dans l'alimentation, ne produisent pas le rachitisme.

5. Les sels de potasse ont une action très marquée sur les cartilages des os en voie d'accroissements ils produisent les lésions caractéristiques du rachitisme.

Je crois qu'il serait utile, cependant, avant d'adopter pour vraie cette théorie — qui rentre dans la théorie alimentaire, très en faveur aujourd'hui, — indispensable même, de faire contrôler les expériences de l'auteur par des histologistes de profession.

Mircoli ne prétend-il pas lui aussi produire les lésions du rachitisme en injectant à de jeunes animaux des cultures de staphylocoques dorés.

Les lésions des extrémités osseuses existent réellement dans les expériences de Mircoli; mais, est-ce là du rachitisme. Je suis persuadé que si l'on demandait

son avis à certain bactériologiste lyonnais, il dirait qu'il s'agit d'ostéomyélite.

Pourquoi le phosphate de potasse que le D. A. Delcourt donne à ses animaux ne produirait-il pas sur les extrémités osseuses des lésions ayant quelques ressemblances avec celles du rachitisme sans être pour cela absolument identiques.

Tout cela sans vouloir rien retirer de sa valeur au travail de notre confrère Bruxellais.

Dans son volume *La Coagulation du sang*, le professeur Arthus (Georges Carré et Nau, éditeurs) met au point, grâce à ses travaux personnels et à ceux des contemporains l'étude d'un phénomène sur lequel les théories les plus variées ont été émises. Il étudie le rôle des sels solubles, du fibrinogène, etc.

Il fait une étude très consciencieuse de l'action anticoagulante des proteoses, du sérum de sang d'anguilles.

On y lit avec intérêt les chapitres consacrés aux coagulations intra-vasculaires par les nucleo-albumines, et les venins de serpent.

De l'hystérectomie dans l'infection puerpérale aiguë, par le Docteur René BONAMY. Thèse 1899, G. Steinhil, éditeur, Paris.

Nous extrayons une partie de l'introduction et les conclusions.

« L'hystérectomie dans l'infection puerpérale aiguë a été surtout préconisée à l'étranger ; le nom des chirurgiens qui l'ont employée, le nombre des observations que nous avons recueillies montrent qu'elle commence à sortir du domaine des « expériences chirurgicales » au nombre desquelles on la range encore en France.

Les premiers chirurgiens qui cherchèrent à enlever l'utérus puerpéral infecté le firent, la main presque forcée, pour des rétentions placentaires dont ils ne pouvaient débarrasser la malade par les moyens en leur pouvoir. L'hystérectomie se terminait alors presque toujours par l'opération de Porro.

La première opération de ce genre fut pratiquée par Schultze (d'Iéna) en 1886. Il sauva sa malade. La première hystérectomie vaginale pour le même cas fut pratiquée par Roosenburg (de la Haye) en 1889. Guérison. La première hystérectomie abdominale totale pour infection puerpérale aiguë fut pratiquée par Pryor (de New York) en 1895. Guérison.

En France les essais furent jusqu'ici infructueux et timides.

Nous n'avons pu relever que deux observations, l'une publiée dans la thèse de Wintrebert et relatant une hystérectomie vaginale, suivie de mort, pratiquée en 1893 à l'hôpital Cochin, par le Docteur Bouilly ; l'autre, publiée dans la thèse de Brosset relatant une hystérectomie abdominale totale faite à la clinique Baudelocque en 1896, par MM. Hartmann et Varnier et suivie de mort.

Ayant eu la bonne fortune d'aider dans ces derniers temps notre maître le Dr Tuffier dans trois hystérectomies vaginales pour infection puerpérale grave, dont une suivie de succès, nous avons cru qu'il serait intéressant de publier les cas semblables assez nombreux à l'étranger et de chercher à préciser la

valeur et l'opportunité de l'hystérectomie dans l'infection puerpérale aiguë.

Dans ce but, nous croyons nécessaire avant tout de rappeler, aussi brièvement que possible, ce qu'on entend par infection puerpérale, quelle en est la pathogénie, quelles sont ses lésions, quels sont les signes par lesquels elle se manifeste, enfin quelles sont les diverses méthodes thérapeutiques qu'on lui oppose d'ordinaire.

De cette rapide étude, nous tirerons les indications et aussi les contre-indications de l'hystérectomie dans l'infection puerpérale.

Nous décrirons ensuite la technique de cette opération, puis nous présenterons les conclusions que notre conviction personnelle, étayée sur les faits, nous a permis d'adopter.

Nous avons recueilli en effet un assez grand nombre d'observations, grand relativement à la jeunesse de la méthode, nous les avons classées au fur à mesure des besoins de l'argumentation.

Plusieurs de ces observations nous sont personnelles, nous les devons à l'obligeance de notre maître M. le Dr Tuffier, et à celle de M. le Dr Champetier de Ribes, que nous ne saurions trop remercier de la bonté avec laquelle il a bien voulu nous accueillir dans sa Maternité de l'Hôtel-Dieu et nous guider dans notre travail. »

« CONCLUSION. I. — Chaque fois que l'infection puerpérale a dépassé la muqueuse utérine et gagné le parenchyme même de l'organe, les moyens habituels de traitement sont insuffisants.

II. — L'ablation de l'utérus, à ce moment critique de l'infection, peut seule donner des chances de guérison, en permettant d'enlever le foyer microbien.

III. — L'hystérectomie ne doit être tentée qu'après l'échec certain, absolu, des autres moyens de traitement.

IV. — Elle s'impose notamment à la suite de l'opération césarienne pratiquée sur un utérus septique.

V. — La péritonite septique nous paraît être une indication de plus pour intervenir, un bon drainage ayant quelque chance d'arrêter les progrès du mal.

VI. — Elle ne peut être tentée et n'a aucune chance de réussite si l'infection est généralisée.

VII. — L'hystérectomie vaginale est possible à toutes les époques de la grossesse. Elle fait courir aux malades moins de dangers que l'hystérectomie abdominale totale.

VIII. — Cette dernière doit être réservée à certains cas d'utérus gravides à terme ou près du terme, elle doit être préférée à l'opération de Porro. »

Les greffes urétérales par le Dr TREKAKI.

A. Maloine, éditeur

La greffe urétérale, c'est à-dire l'abouchement de l'uretère dans un canal ouvert à l'extérieur constitue l'une des conquêtes les plus récentes de la chirurgie conservatrice.

Ce qui a surtout déterminé, dit très justement le Dr Trekaki, les chirurgiens à entreprendre l'étude des greffes de l'uretère avec les divers organes de l'abdomen, c'est sans contredit, qu'ils étaient poussés par l'idée de la conservation d'un organe important au premier chef: le rein. Cette idée maîtresse régnait

en effet dans l'esprit des observateurs modernes, car l'extirpation d'un rein est contraire à toutes les règles vitales, frappés qu'ils étaient de l'effrayante mortalité des néphrectomies; la chirurgie conservatrice n'a jamais fait œuvre plus utile.

6 sortes de greffes peuvent être tentées; à chacune d'elles l'auteur consacre un chapitre.

- 1° La greffe uretéro vésical
- 2° La greffe uretéro intestinale.
- 3° La greffe uretéro cutanée.
- 4° La greffe uretéro urethrale.
- 5° La greffe uretéro vaginale.
- 6° La greffe de l'uretère au bassin.

De toutes ces greffes, la plus importante, car elle est infiniment plus rationnelle et remet les choses à l'état normal, c'est la greffe uretéro vésicale érigée en méthode par Bazy et appelée encore par lui uretéro-cysto-néostomie.

Les autres greffes ne sont que des pis-aller, malheureusement inévitables souvent.

Aux 6 chapitres précédents l'auteur en ajoute deux autres non moins intéressants:

- 1° Les greffes uretérales congénitales.
- 2° L'état du rein dans la greffe de l'uretère.

Les recherches d'Albaran, de Brault, de l'auteur ont établi nettement à ce point de vue que le rein ne subissait aucune altération nouvelle à la suite de la greffe.

La greffe est donc légitime et présente une supériorité incontestable sur les autres opérations palliatives.

NOUVELLES

ECOLE DE MÉDECINE DE TOURS.

M. Le Normand, pharmacien supérieur et professeur de pharmacologie à l'École de médecine de Tours, vient d'être nommé professeur titulaire à l'École de plein exercice de Rennes. — C'est là un bel avancement dont nous ne pouvons que féliciter le savant distingué qu'est M. Le Normand.

De tels exemples sont du reste trop rares dans l'Université où rarement l'on voit un professeur devoir à son mérite obtenir son passage dans une autre École.

La rareté du fait prouve mieux que toute autre considération l'estime en laquelle est tenue M. Le Normand dans le corps de l'enseignement supérieur.

HOPITAL CIVIL DE TOURS.

(Concours pour une place d'Oculiste).

Un concours pour une place d'Oculiste adjoint, chargé du service pour une période de six années, doit s'ouvrir le 18 octobre prochain à Tours sous la présidence de M. le professeur Panon de la Faculté de médecine de Paris.

Les épreuves ont été calquées sur les épreuves des concours similaires de Bordeaux et de deux ou trois grandes villes.

La nécessité d'avoir des spécialistes chargés des services spéciaux s'impose dans tous les grands hôpitaux, on le comprend à peine encore en France et Paris loin de donner l'exemple se montre encore à l'heure actuelle réfractaire à tous progrès.

La Commission administrative s'honore en prenant une initiative qui assure aux indigents contrainsts à l'hospitalisation les soins auxquels ils ont droit.

HOPITAL CIVIL DE TOURS.

(Concours pour l'Internat et l'Externat).

Les Concours en médecine pour l'Internat et l'Externat auront lieu respectivement les 9 et 14 octobre.

Nombreux sont déjà les candidats, et le concours dont le niveau s'élève d'année en année promet d'être sérieux.

Pour que le sentiment de ce personnel d'élèves si dévoués donne tous ses fruits, il ne manque plus qu'à leur voir accomplir leurs deux années d'internat au lieu de se contenter d'un trop court stage d'un an dans ces fonctions si propices à leur bonne instruction médicale.

NÉCROLOGIE

Le Dr Girard (de Bourgueil), médecin justement estimé dans tout le Chinonais pour son dévouement professionnel et sa haute honorabilité, vient de succomber après une carrière bien remplie.

Depuis longtemps la maladie avait enlevé à notre confrère son activité d'antan. Notre confrère ne laisse que des regrets et sa mort est un véritable deuil pour tous ceux qui le connaissent.

REMPACEMENTS MÉDICAUX

Étudiant en médecine n'ayant plus que sa thèse à passer demande remplacement — Ecrire à M. Sichére, à Couhé-Vérac (Vienne), ou à M. Boutineau pharmacien à Tours.

Le Dr Paumier, chez le Dr Guilpin à Issoudun (Indre), se met à la disposition des confrères pour un remplacement.

Avis important. Un docteur habitant la campagne, dans l'Anjou, prendrait en pension un ou deux enfants de faible santé.

LISTE DES MÉDECINS DES STATIONS D'HIVER

Afin de rendre service à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas de correspondants dans les stations d'hiver, nous publions la liste des médecins de ces stations qui sont nos abonnés :

Dr Lalou, Dr Verdalle, à Cannes. — Dr De Langenhagen, à Menton; Dr Thaon, à Nice.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, idoine-tannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE — Saccharolé à base de kola, glycérophosphate de chaux, coca, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de beauté hygiénique ne contenant aucune substance grasse ou nuisible.

A. GIRARD, 22, rue de Condé, Paris.

Echantillons offerts aux membres du Corps médical.